

Archivistes  
sans frontières

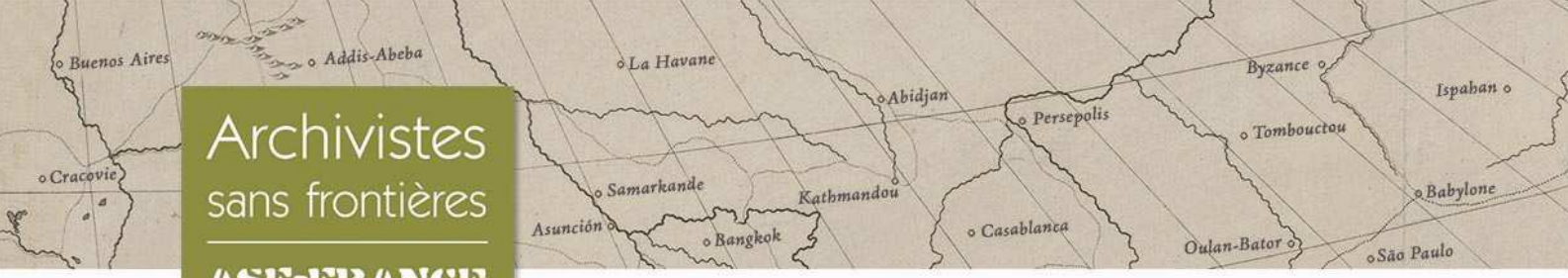
ASF-FRANCE

ARCHIVISTS WITHOUT BORDERS

**Mission auprès du  
Secrétariat général du Gouvernement et du Conseil des  
ministres (SGG-CM)**

**Burkina-Faso**

***21 novembre-02 décembre 2011***



Archivistes  
sans frontières

ASF-FRANCE

ARCHIVISTS WITHOUT BORDERS

Cette mission s'est tenue dans le cadre du projet « un bon archivage pour une bonne gouvernance » impliquant le Conseil international des Archives (ICA) et l'Association des Archivistes français (AAF). Ce projet est mis en œuvre au Burkina-Faso, sous l'impulsion du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat.

Grâce à un appui politique favorable, le Burkina-Faso offre en effet un cadre idéal à la mise en œuvre d'un programme visant à développer au niveau national, dans les administrations centrales de l'Etat, des politiques d'archivage au service de la bonne gouvernance.

Après avoir aidé en 2010 la Direction des archives et de la documentation (DAD) du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS) à résorber le passif de ses archives, la deuxième mission s'est déroulée du 21 novembre au 2 décembre 2011 au profit du Secrétariat général du Gouvernement et du Conseil des ministres (SGG-CM).

Outre les deux archivistes français envoyés au nom d'Archivistes sans frontières (Emilie Gaydon, des Archives communales de Colombes et Stéphane Longuet, du Conseil d'Etat), la mission comptait 2 agents du SGG-CM et 4 agents du Centre national des archives.

Mais l'équipe a fonctionné à géométrie variable, au gré des absences, notamment pour des formations et des stages organisés en même temps que la mission.

L'équipe française a reçu un accueil extrêmement chaleureux de la part du SGG-CM, notamment du responsable des archives, M. Daouda Souabo. Les facilités matérielles ont grandement contribué à la réussite de la mission.

Trois équipes ont été constituées pour repérer dans chacune des trois salles, les archives sérielles pour les regrouper et les traiter. Un volume important de documents du SGG-CM a pu faire l'objet d'éliminations. En effet, en plus des archives arrivées au terme de leur DUA, les fonds comportaient énormément de doubles et de documentation émanant des autres ministères. Des bordereaux d'élimination ont été rédigés et visés rapidement par le Centre national des archives afin de procéder à l'incinération en brousse, en périphérie de Ouagadougou. Au total, ce sont **26 m<sup>3</sup>** qui ont été détruits, soit environ **184 m.l.**

Il convient de souligner que toute la hiérarchie a été très réactive pour la signature des bordereaux d'élimination.

Dès le deuxième jour de la mission, un premier transfert d'archives a été mis en œuvre. Le manque de place pour le traitement d'archives sérielles a rendu obligatoire les transferts réguliers au Centre national des archives. Ainsi, pas moins de cinq voyages ont été nécessaires pour verser l'ensemble du 46 V, bordereau à l'appui, soit **78,9 m.l.** portant sur la période 1957-2006.

Cette mission a été l'occasion de former ou de resensibiliser les agents aux procédures de versement et d'élimination qui doivent se poursuivre après la présente mission.

Par manque de temps, quelques visites ont été effectuées dans certaines directions pour les former aux procédures de versement. Celles-ci pourront s'appuyer sur le calendrier de conservation.



Dans l'attente de sa version définitive, alors en cours de validation, toutes les directions disposeront d'un outil adéquat pour trier leurs archives.

Il est impératif que ce calendrier de conservation soit validé de manière officielle, et dans des délais assez courts.

Il reste le vrac d'archives dans la salle 2 et les *Journaux officiels*, ces derniers occupant un tiers des espaces restants.

Ce vrac d'archives contient sans doute 75% d'éliminables ; en revanche doivent s'y trouver des rapports des Conseils des ministres qui complèteraient utilement les versements enclenchés. Ce travail pourrait être fait maintenant sur place par l'équipe du SGG-CM chapeauté scientifiquement par le CNA.

Il revient au service des archives du SGG-CM de maintenir cette dynamique en poursuivant le travail amorcé auprès des directions pour les sensibiliser au tri – sur la base du calendrier de conservation définitivement validé – et d'enclencher des versements.

La mission ASF a réalisé son objectif et résorbé le passif des archives du Secrétariat général du Gouvernement et du Conseil des ministres.

Les étagères, vidées, permettront dès à présent d'accueillir les archives intermédiaires entassées dans les bureaux des différents départements du secrétariat.

Par ailleurs, le versement des 80 m.l. de fonds documentaires au Centre national des archives constitue une avancée importante dans l'écriture de l'histoire d'un pays et dans la sauvegarde de la mémoire collective. Car, comme le dit le proverbe africain, « tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse continueront de glorifier le chasseur ».